

Recours association qui veut devenir une école

Par mangue13, le 03/12/2009 à 17:07

Bonjour,

je dirige une association d'initiation a de nouvelles pédagogies d'enseignement depuis environ 1 an et je souhaiterais maintenant la déclarer auprès de l'inspection académique de mon département en tant qu'école privé hors contrat ; on m'a renvoyé un courrier de demande d'ouverture d'école mais cette administration réclame des diplomes tel le bac et un certificat de capacité d'enseignement primaire et je ne possède ni l'un ni l'autre , quel recours m'est possible sachant que nous avons obtenus d'excellents résultat et le niveau de l'instruction obligatoire a été respecté sur de jeunes enfants et adolescents scolarisés en famille et par correspondance et qui ont bénéficier de nos activités? je vous remercie par avance de l'attention que vous me porterez ; cordialement